

Résultats des élections législatives 2017 dans notre commune

1^{er} tour : 371 inscrits- 200 votants- 1 bulletin blanc- 199 bulletins exprimés

Jaquier-Laforge Elodie	Micoud Marie Pierre	Désies Bruno	Jousset Julien	Julian Mickaël	Gattaz Bruno	Cholat Patrick	Détroyat Claude	Barge Thibault
73 voix	40 voix	30 voix	0 voix	3 voix	20 voix	31 voix	2 voix	0 voix

2^{ème} tour : 371 inscrits- 149 votants- 15 bulletins blancs- 3 bulletins nuls- 131 bulletins exprimés

Mme Jaquier-Laforge Elodie	M. Gattaz Bruno
86 voix	45 voix

Mme Jaquier-Laforge Elodie est élue dans la neuvième circonscription de l'Isère, couvrant le Sud Grésivaudan

Rappel : Cartes Nationales d'Identité (CNI)

Nous rappelons que depuis mars dernier, les demandes de cartes nationales d'identité sont à effectuer, comme les demandes de passeports, dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil biométrique.

La commune la plus proche de nous est celle de Saint Marcellin. **Attention, il est désormais nécessaire de prendre rendez-vous, auprès du service concerné de la mairie de Saint Marcellin (tel : 04 76 64 41 61), avant d'effectuer sa demande de CNI, cela prend donc un délai.**

Pour préparer votre dossier :

- Effectuez votre pré-demande en ligne sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

OU

- Remplissez l'imprimé CERFA (n°12100*02) à télécharger sur www.service-public.fr ou à retirer auprès d'une mairie.
- Complétez votre dossier des pièces à fournir, en fonction de l'âge et de la situation.

Nous rappelons que la mairie de Notre Dame de l'Osier peut vous aider à effectuer votre pré-demande en ligne.

Décès

Christian LOMBARD né le 28 janvier 1952 nous a quittés le 28 mai 2017, époux de Michèle Lombard, père de Delphine et Mickaël

Monique JOUVE née CERUTTI née le 11 mars 1937 est décédée le 17 juin 2017, mère de Jean-Christophe Jouve adjoint au maire et de Véronique Jouve.

Nous présentons à chacune des familles nos plus sincères condoléances.



Au conseil municipal du 6 juin 2017

1) Attribution du marché pour les travaux d'aménagement de la Promenade de la Chapelle

Une consultation d'entreprises dans le cadre d'un marché à procédure adaptée a été lancée pour les travaux d'aménagement de la Promenade de la Chapelle. Les travaux avaient été scindés en deux lots : un lot pour les terrassements, démolitions, réseau pluvial et réseau divers et enrobés et un lot pour les aménagements paysagers. Les propositions devaient parvenir en mairie avant le 15 mai 2017 à 12 heures. Après examen de ces offres, il a été proposé aux entreprises de revoir leurs prix. Les nouvelles propositions des entreprises ont été vérifiées et analysées par le bureau d'études CAMBIUM paysage maître d'œuvre retenu par la commune pour les travaux d'aménagement de la Promenade de la Chapelle.

Il ressort de cette analyse que pour les deux lots, les meilleures offres sont celles du groupement d'entreprises Chambard/Toutenvert/Mandier d'un montant de 180 000,73 € HT pour le lot 1 et 329 312,10 € HT pour le lot 2.

Le conseil décide d'attribuer le marché pour les 2 lots au groupement d'entreprises Chambard/Toutenvert/Mandier pour un montant de 180 000,73 € HT pour le lot 1 et 329 312,10 € HT pour le lot 2 et autorise le maire à signer tout document concernant ce marché.

2) Participation financière aux travaux d'éclairage public dans le cadre de l'aménagement de la Promenade de la Chapelle.

Les travaux d'éclairage public dans le cadre de l'aménagement de la Promenade de la Chapelle ont été estimés par le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) à 36 530 €. Pour cette opération le SEDI prend en charge 33 361 € et prévoit une participation de la commune de 3 169 €.

Le conseil accepte ce plan de financement qui prévoit une contribution de la commune de 3 169 € sur un montant total de travaux de 36 530 €.

3) Devis ENEDIS

Acceptation par le conseil du devis de ENEDIS (ex ERDF) d'un montant de 11 881,04 € HT pour des travaux de raccordements électriques liés aux travaux d'aménagement de la Promenade de la Chapelle.

4) Nouveau plan de financement pour les travaux d'aménagement de la Promenade de la Chapelle

Le maire informe le conseil de la modification du plan de financement pour les travaux d'aménagement de la Promenade de la Chapelle d'un montant de 500 000 € HT. Sur cette somme le Département prenait en compte 310 000 € dans le cadre de son plan de relance avec 50 % de subvention soit 155 000 €. Le département porte finalement cette somme à 420 000 € soit une subvention de 210 000 €.

Les autres financements proviennent du département avec une subvention de 50 % sur 80 000 € de travaux d'aménagements de sécurité soit une subvention de 40 000 € et de la région qui pourrait participer à hauteur de 26 % sur la totalité des travaux, soit une subvention de 130 000 €.

Ainsi, la totalité des subventions attendues sur ce projet s'élèverait à 380 000 €.

Convention financière avec l'Association Paroissiale

Le maire informe le conseil que l'Association Paroissiale propose de verser à la commune la somme de 5 000 € comme participation à la restauration des vitraux de la basilique. Pour permettre ce versement une convention est nécessaire entre la commune et l'Association Paroissiale.

Le conseil autorise le maire à signer cette convention avec l'Association Paroissiale.

Par ailleurs, il sera demandé à la Fondation du Patrimoine, le versement à la commune des fonds recueillis à la suite de la souscription publique lancée pour la restauration de la basilique. Cette somme est actuellement de l'ordre de 17 000 €.

Le maire rappelle que les travaux de restauration de la rosace (maçonnerie et vitraux) se sont élevés à 48 591 € HT. Avec les participations de l'Association Paroissiale (5 000 €), de la Fondation du Patrimoine (17 000 €) et une subvention du Département de 11 016 €, le reste à charge pour la commune est de 15 575 €.

6) Emplois jeunes

La commune a décidé de renouveler l'opération « jobs d'été » pour des jeunes âgés de 16 à 18 ans. Ils aideront les employés communaux pour des travaux d'entretien sur une durée d'une semaine sur la période juillet/août.

Le conseil est très favorable à cette formule et autorise le maire à signer un contrat à durée déterminée d'une semaine avec les jeunes de la commune qui postuleront.

7) Modification de la carte des aléas - Devis Alpes-Géo Conseil

Suite aux travaux hydrauliques effectués sur le secteur des Hautes Mouilles et notamment la réalisation du bassin de rétention, le maire précise qu'il convient de mettre à jour la cartographie des aléas sur ce secteur. Il présente le devis du bureau d'études Alpes-Géo Conseil d'un montant de 575,64 € HT pour procéder à ces modifications.

Le conseil accepte ce devis et autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires pour ce dossier.

8) Acquisition foncière Hautes Mouilles

Le maire informe le conseil qu'il a rencontré M. Magguili dont la mère est propriétaire des parcelles C 727, 728 et 754 aux Hautes Mouilles. La parcelle 754 comprend une habitation ancienne sur un terrain de 2 975 m². Les deux autres parcelles représentent une surface de 1 299 m² et ne sont pas accolées à la parcelle précédente.

M. Magguili propose une vente de cet ensemble à la commune.

Le prix évoqué avec M. Magguili est de 130 000 €.

Le maire rappelle que la commune est déjà propriétaire des terrains adjacents et que cette acquisition permettrait de faciliter la réalisation du lotissement communal envisagé sur ce secteur.

Le conseil autorise le maire à confirmer à M. Magguili l'accord de la commune pour une acquisition des parcelles C 727, 728 et 754 au prix de 130 000 €.

Questions diverses

• Révision des loyers

Le maire rappelle que la commune possède un bail d'habitation avec Michèle LOMBARD pour le logement au-dessus de la mairie et un bail rural avec Cyril MEYER GUENEGO pour la location d'un bâtiment et de terres. Ces contrats prévoient une révision annuelle du montant des loyers.

Cette révision est liée à :

- l'indice de référence des loyers pour le logement soit + 0,51 % ;
- l'indice départemental des fermages pour le bail rural soit – 0,42 %.

Avec l'application de ces révisions, les loyers s'élèveront à :

- 470,30 € par mois pour le logement ;
- 2060,86 € par an pour le bail rural.

Le conseil accepte ces révisions et autorise le maire à effectuer les démarches nécessaires à leurs mises en œuvre.

• Admission en non-valeur

Accord du conseil pour admettre en non-valeur une somme de 100 € qui correspond à une recette non recouvrée depuis 2007 portant sur la location d'une salle à Bon Rencontre.



Syndicat Scolaire Intercommunal

Rentrée 2017-2018

Toutes les informations, relatives aux horaires de classes, de garderies, de transport et des temps périscolaire, sont sur le site syndicat5ecoles.fr, vous trouverez également les renseignements et le fonctionnement de la cantine, gérée conjointement par l'association des cantines et les mairies concernées.

Le portail des familles

Le portail famille vous permet de définir les présences de votre / vos enfants aux services de garderie et de TAP gérés par le syndicat scolaire. Vous souhaitez que votre enfant bénéficie d'un de ces services, vous devez impérativement faire la réservation sur le Portail famille.

Mot de passe et identifiant

Vous avez eu un identifiant et mot de passe l'année précédente et celui-ci reste inchangé.

Pour les nouveaux parents

Si vous avez déjà fait les démarches d'inscription scolaire auprès de la mairie et de l'école pour la rentrée 2017-2018, nous vous

communiquerons votre identifiant et mot de passe ultérieurement. Pour une bonne prise en main de cet outil, nous vous invitons à lire attentivement le guide utilisateur du portail famille.

Rappel des horaires et tarifs de la garderie de Chantesse

De 7h30 à 8h30 = 1€ par enfant

De 17h00 à 18h00 = 1€ par enfant

Le temps de garderie se situant entre **16h00 – 17h le soir est gratuit**, il nécessite cependant une inscription en ligne sur le site dédié.

Vous recevrez un dossier d'informations dans votre boîte aux lettres reprenant les démarches à suivre.

Contact : Syndicat Scolaire Intercommunal
en Mairie de Notre Dame de l'Osier

Tél : 04.76.38.93.59

Adresse mail : sy.scolaire@laposte.net

Pour toute question déposez votre message dans la rubrique contact.

Les travaux de restauration de la rosace de la basilique



Avant...



...après

Discours Pentecôte 2017 *prononcé après la messe de Pentecôte pour la fin des travaux de restauration de la rosace, en présence des entreprises, de l'association paroissiale et de certains donateurs.*

Le 20 juin 2010 était créée l'association pour la restauration de la Basilique. Née de la volonté de la municipalité, de l'association gérant le sanctuaire et du Père Guicherd, elle a pour but de rassembler toutes les personnes soucieuses de la préservation de ce patrimoine emblématique de notre commune. Conscient qu'il devenait urgent de venir au chevet de cette vieille dame de 160 ans.

Sept ans après, c'est avec plaisir que nous pouvons admirer la rosace, complètement restaurée.

Mais cette restauration n'aurait pas été possible sans vous tous, vous qui nous avez fait confiance, vous qui avez soutenu ce projet, vous qui avez participé à son financement. Soyez-en remerciés.

Derrière ces travaux il y a deux entreprises, des hommes et des femmes passionnés et passionnants quand ils parlent de leur travail si bien que le résultat ne peut qu'être à la hauteur de nos attentes. L'atelier de Christophe Berthier de Grenoble, Maître verrier pour la restauration des vitraux et l'entreprise de Mr Rozier, entreprise de maçonnerie de Claveysson.

Le coût de ces travaux s'élève à 48 600 € ht. 20 900 € ht pour les vitraux et 27 700 € ht pour la maçonnerie.

Pour le financement de cette première tranche de travaux, les souscriptions s'élèvent depuis 2010 à 17 564 €, le sanctuaire participe à hauteur de 5 000 €, le département de l'Isère

pour 11 000 €. Le reste à charge pour la commune est de 15 036 €, plus l'avance de tva de 9 700€.

Par cette première tranche de travaux nous venons d'entamer un long chemin de restauration. Il va falloir maintenant avec l'aide d'un bureau d'étude spécialisé, procéder à un diagnostic complet de l'édifice afin de prioriser et phaser avec l'architecte les futurs travaux. Prochains travaux pour 2017 : traitement de la charpente pour un coût d'environ 5 000 €

Dans un temps plus proche, la commune va démarrer au mois de septembre l'aménagement de l'axe religieux entre la Basilique, la chapelle de Bon Rencontre et le cimetière. Ces travaux ont pour but de mettre en valeur ces 2 édifices tout en sécurisant pour les piétons les cheminements.

Plus que jamais nous avons besoin de votre soutien dans la poursuite de notre action en faveur de cette belle Basilique qui si elle a mis plus de 10 ans pour voir le jour, mettra sûrement beaucoup plus longtemps pour être entièrement restaurée. Nous avons la chance de n'être pas une commune tout à fait comme les autres, alors soyons à la hauteur de nos ambitions.

Merci encore pour votre présence et votre générosité et que nous puissions rapidement nous retrouver autour d'un verre pour d'autres fins de chantier.

Les enfants exposent sur les pays du monde

Les enfants du regroupement pédagogique Chantesse/Notre-Dame-de-l'Osier/Vatlieu exposaient avec leurs maîtresse, ce samedi matin, le travail réalisé, cette année dans le cadre du projet d'école sur les différents pays du monde.

Avec l'intervenante musicale, Valérie Drouvin, ils ont enregistré leur travail sur le thème musique des pays du monde, et les parents ont pu écouter, tout au long de la matinée, les chansons apprises en classe dont certaines ont été chantées en arabe, en italien et en anglais. Une exposition s'étalait dans la salle, classée par continent, avec une grande carte du

monde coloriée par les enfants, des dessins, des réalisations en art plastique... Les enfants ont écrit leur nom en hiéroglyphes, en chinois.

Ils ont fait des recherches sur les capitales avec les monuments phares de chacune, les personnages importants. Les maternelles et CP ont pris pour fil conducteur un livre qui s'appelle "Le loup qui voulait faire le tour du monde" et ils ont réalisé un travail pour chaque pays visité par le loup.

Tous les enfants se sont pleinement investis dans ce grand projet, apportant de chez eux des photos ou des objets personnels correspondant aux pays étudiés.



Les enfants et leurs maîtresses recevaient les parents autour d'un café pour visiter les belles réalisations faites en classe. Ce projet d'école a permis de travailler toutes les matières de manière ludique et incitative pour les enfants à aller faire des recherches personnelles sur les pays, les monuments ou les personnages célèbres.



Samedi
17 juin 2017



Informations Mission locale Saint Marcellin Vercors Isère



J'ai moins de 26 ans ...

Je suis sorti(e) de l'école, du collège, du lycée ou de la fac et je me pose des questions sur mon avenir ... Trouver un emploi, faire une formation ? M'investir dans un projet, partir à l'étranger, passer le permis ? Avoir des réponses sur la santé, le logement ... Quelle que soit ma demande, la Mission Locale est à mon écoute pour m'aider à créer mon projet personnel et/ou professionnel en fonction de mes besoins. Pour m'inscrire (c'est gratuit) avec un conseiller professionnel qui m'accompagnera individuellement et répondra à toutes mes questions, j'appelle le **04 76 38 83 42** et j'obtiens un rendez-vous soit sur St Marcellin, soit sur Vinay, Pont en Royans ou Saint Quentin sur Isère selon mon lieu d'habitation.

Alors, n'hésitez plus, contactez-nous



LA GARANTIE JEUNES : un coaching vers l'emploi pour les 16-25 ans

Depuis septembre 2016, 82 jeunes sont entrés sur le dispositif de la GARANTIE JEUNES . 2 conseillers dédiés leur apporte un coaching renforcé en collectif et en individuel sur un an. L'objectif est de leur transmettre les bons outils et les codes pour aller vers l'emploi, la formation.

Entrer dans la Garantie Jeunes, c'est un engagement réciproque sur 1 an. Pour sécuriser les parcours et faciliter la mise en œuvre des projets, une allocation est versée mensuellement.

La « mini entreprise » Garantie Jeunes permet à chacun de travailler sur son projet, en multipliant les expériences professionnelles (stages, contrat, bénévolat), en reprenant une formation, en rencontrant les acteurs locaux (logement, mobilité, budget....), en faisant des choix.

Ce dispositif a permis des moments de rencontres et d'échanges avec des responsables de structures ou d'entreprises

qui ont accepté de rencontrer les jeunes pour :

- leur permettre de réaliser des stages
- leur faire visiter leur entreprise, leur parler de leur métier
- les mettre en situation de simulation d'entretien

Envie de participer à cette aventure ?

Vous avez entre 16 et 25, vous avez envie de booster votre recherche d'emploi, vous pouvez rencontrer une conseillère pour savoir si vous êtes éligible pour la GJ (Garantie Jeunes)...

Vous êtes responsable d'entreprise, gérant, responsable des ressources humaines, vous avez envie de transmettre un peu de votre expérience et peut être de votre passion pour un métier, ou vous avez des besoins en recrutement, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme BARNIER ou Mr BENHACENE

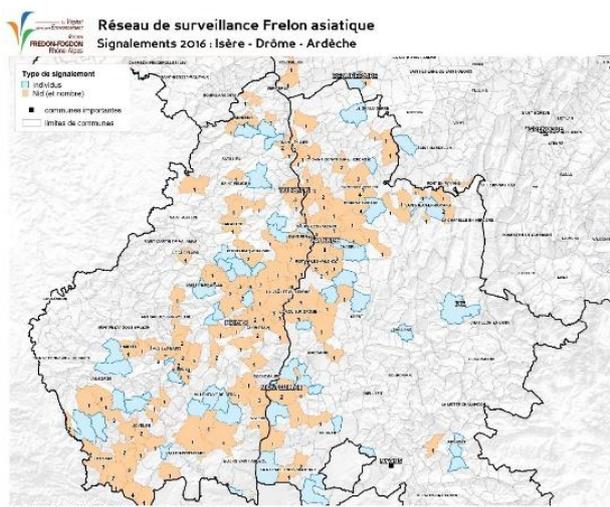
Pour contacter la Mission Locale : 04.76.38.83.42 ou missionlocale@pays-saint-marcellin.fr

LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue (voir Carte 1) :



Carte 1 : carte représentative des signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère

Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSⁱ et FREDONⁱⁱ) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

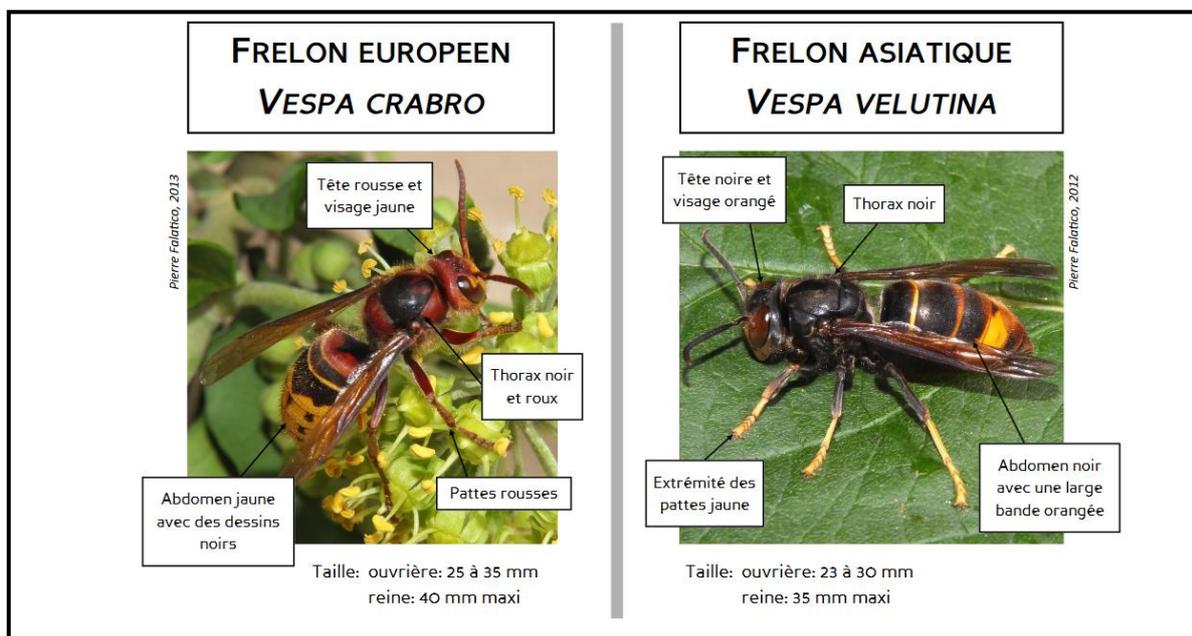
GDS 38 : 09 74 50 85 85 /
info@gds38.asso.fr

FREDON : 04 74 86 40 68 /
fdgdon38@orange.fr

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

Dr Prémila CONSTANTIN
Vétérinaire pour la section apicole
GDS Rhône-Alpes

ⁱFRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire
ⁱⁱFREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



Prévention des maladies à transmission vectorielle en France métropolitaine

Le ministère de la santé et Santé publique France diffusent des documents d'information sur la prévention des maladies transmises par les piqûres de tiques pour prévenir la maladie de Lyme et de moustiques particulièrement de type Aedes pour prévenir le risque de transmission et de dissémination des arboviroses (dengue, chikungunya, l'infection à virus Zika) en France métropolitaine. L'objectif est de réduire le risque de transmission de ces agents infectieux par les vecteurs.

Ces documents sont disponibles et téléchargeables sur le site inpes.santepubliquefrance.fr
Ils sont également consultables en mairie.

Vous trouverez sur ce site des informations sur la maladie de Lyme, sur les risques induits par les piqûres de tiques et les gestes de prévention à adopter, des conseils de prudence à destination des enfants.

Cet été si vous devez vous rendre dans des zones où sévissent des maladies à transmission vectorielle, il est important de consulter ces informations qui délivrent des conseils pour se protéger des piqûres de moustiques, et également au retour en métropole, la conduite à tenir en présence de symptômes évocateurs de maladie vectorielle.



Entrée en veille saisonnière canicule depuis le 1^{er} juin



Comme chaque année, le plan national canicule, avec son premier niveau de « veille saisonnière » a été activé ce 1er juin. La première vague de chaleur passée, la Direction générale de la santé et Santé publique France rappellent les bons réflexes pour protéger sa santé et prendre soin de son entourage en cas de canicule.

Durant la période estivale, la France peut être confrontée à des épisodes de canicule, qui se caractérisent par des températures très élevées le jour et la nuit se prolongeant au moins trois jours consécutifs.

Pour rappel, les conseils de prévention en période de canicule :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...)

- Evitez les efforts physiques ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

[Le plan national canicule 2017](#) est organisé en quatre niveaux d'alerte, qui correspondent chacun à des actions de prévention et de gestion spécifiques.

Le niveau « veille saisonnière » activé ce premier juin se caractérise par la mobilisation en amont des services de l'Etat en région (préfectures, ARS...). Ceux-ci mettent en place des actions de prévention et de communication adaptées et renforcées, pour la population et particulièrement pour les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, en situation de handicap, de précarité ou sans abri, avec des pathologies préexistantes, femmes enceintes, jeunes enfants, travailleurs en extérieur...). Chaque commune met en place un registre nominatif pour répertorier les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande. Les personnes inscrites seront contactées et suivies en cas de fortes chaleurs.

Page ouverte aux activités locales



Le restaurant « L'Oseraie » place de l'église à Notre Dame de l'Osier est ouvert depuis mai 2017.

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi à partir de 17h30 pour la vente de pizzas.
- Samedi et dimanche : ouvert toute la journée pour repas et pizzas

A partir du 15 juillet ouvert tous les jours matin, midi et soir.

Le jardin des Alpes

Nouveaux arrivés, nouvelle entreprise à Notre Dame de l'Osier !



Vous avez sans doute remarqué les travaux qui ont eu lieu au hameau de la Gonnardière ! Mais si, vous savez, les terrains qui touchent le Tréry, et la route de l'Osier, juste à côté de la patte d'oie qui mène à Notre Dame de l'Osier.

Après l'abattage des vieux noyers l'hiver 2016, les démêlées administratives au printemps et l'été de la même année, les gros terrassements à l'automne dernier, les petits terrassements et travaux multiples, le montage des serres et du chalet d'accueil cet hiver, l'installation du système d'arrosage, l'installation électrique par l'entreprise Titelec, bien connue des osiérins...

Nous avons enfin déménagé et installé nos plantes et elles ont l'air de se plaire à Notre Dame !

Mais qui c'est « nous » ?

Nous sommes l'EARL Jardin des Alpes, soit trois associés : Justyna Denniel, Dorian Dietschy et Chloé Martin. Depuis un peu plus d'un an, nous avons repris la pépinière de M. Joseph Sarreil-Baron, qui était installée à Saint Vérand, sur le plateau du Rossat, depuis 37 ans. En ce moment, nous embauchons aussi deux saisonnières, Kashia et Clémentine.

Et quelles sont ces plantes ?!

Nous produisons plus de 1300 variétés de plantes vivaces, avec comme spécialités les vivaces rares et les vivaces alpines. Nous ne produisons pas de plantes annuelles qu'il faut replanter tous les ans, ni d'arbustes, ou d'arbres, seulement des vivaces

comme les campanules, les marguerites, les échinacées, le thym ou beaucoup d'autres aromatiques, etc. Nous ne faisons pas non plus de plans de légumes pour le moment, mais peut-être qu'un partenariat avec notre maraîcher osiérin, bio, préféré, Cyril, sera envisageable pour le printemps prochain. En revanche si vous cherchez du raifort, des physalis (aussi appelés l'amour en cage), ou tout simplement des fleurs pour votre jardin, qui repoussent d'une année à l'autre, vous trouverez votre bonheur chez nous !

Si vous voulez nous rendre visite, le mercredi est LE jour réservé aux particuliers, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Si vous ne pouvez pas venir en semaine, c'est aussi possible le samedi matin, de 9h à 12h30, seulement sur rendez-vous ! Les professionnels sont accueillis du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Une partie de notre pépinière sera bientôt dédiée uniquement, aux particuliers, avec des plantes exposées sur des tables, des étiquettes comprenant les noms et conseils de culture, ainsi que les prix, pour que tout un chacun puisse s'y retrouver plus facilement, même sans être un spécialiste de la plante. Pour le moment, nous vous guidons, pour vous aider à choisir les bonnes plantes pour votre jardin, ou pour vous indiquer les prix.

Sans avoir de label pour le moment, il est important pour nous d'être une pépinière éco-responsable, par des actions simples et concrètes. Par exemples : tous nos traitements

sont homologués en agriculture biologique. Nos allées sont enherbées pour ne pas avoir à être désherbées chimiquement. Nos sols sont perméables et le surplus de nos eaux d'arrosage est récupéré dans des noues avant d'être renvoyé dans le circuit d'arrosage, etc. Enfin nous recherchons actuellement un engrais organique très longue durée pour en finir avec l'engrais conventionnel. Nous savons que nous sommes dans une zone sensible et nous prenons soin de ne pas déstabiliser l'environnement qui nous entoure.

En attendant de nous rendre visite, et pour mieux nous connaître, vous pouvez aller sur notre site

internet www.jardindesalpes.fr, vous y trouverez notamment notre catalogue de plantes sur l'onglet « Pépinière ».

Les plantes appartiennent à des catégories de prix, A = 2€, B = 2.50€, C = 3.50€, D = 4.50€, HS = 5.60€, pour les plantes en godets. Les prix dépendent de la méthode de multiplication (semis, bouture, division...), des difficultés de culture spécifiques à la plante, de la rareté de la variété, etc.

Pour toute demande de prix, de disponibilité, ou de prise de rendez-vous, vous pouvez nous joindre par mail : jardindesalpes38@gmail.com
Ou par téléphone : 04.76.64.91.55.

En espérant vous voir très vite !

L'équipe du Jardin des Alpes.



Appel au civisme des propriétaires de chiens fréquentant le parc du village

Le maire a été alerté par la prolifération des déjections de chiens dans le parc au centre du village, à côté de l'école. Nous tenons à rappeler la chance que nous avons d'avoir au cœur du village, à la disposition de tous, un tel espace, qui attire un grand nombre de familles et d'enfants, surtout en cette période estivale où les vacances scolaires approchent.

Nous rappelons la nécessité et l'obligation qu'ont les propriétaires de ramasser les crottes de leurs animaux et de ne pas les laisser divaguer dans le parc.

Brèves

- **Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 24 août 17** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.

**Attention : pas de « L'Osier Flash »
au mois d'août**

Présentation des entreprises, artisans et activités professionnelles installés sur notre commune

Dans l'idée de faire connaître les différentes activités professionnelles implantées sur la commune, nous invitons les responsables d'entreprises, micro-entreprises, les artisans, les professionnels, à réfléchir à une présentation de leur activité (description, secteur d'intervention, formation et/ou parcours professionnel...), à adresser à la mairie.

A partir de la rentrée, nous proposons, chaque mois, de présenter une activité. Notre commune est riche d'initiatives personnelles et professionnelles locales, il nous semble important de les faire découvrir aux habitants du village.

Le coin des petites annonces

Vous pouvez transmettre vos propositions, qui doivent rester courtes. Le comité de lecture se réserve le droit de réduire certains textes, ou de ne pas diffuser les annonces qu'il jugera inopportunes. Voir sous la rubrique « Brèves » la date limite de dépôt. _____

Vous cherchez une baby-sitter à Notre Dame de l'Osier ?

Lycéenne habitant au village, sérieuse, dynamique et motivée propose de garder vos enfants cet été, en soirée ou en journée

Contact : Malory LOCATELLI Tel : 06 51 67 09 34 ou 04 76 36 86 02

Le coin Internet

- www.jardindesalpes.fr La pépinière « Le jardin des Alpes »

La pépinière « le jardin des Alpes » nouvellement installée sur notre commune et présentée en pages 11 et 12, propose un site agrémenté de très belles photos.

ANIMATIONS DU 1^{ER} JUILLET au 31 AOUT 2017

Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

Samedi 1er Kermesse des écoles N. D. de L'Osier –Vatillieu-Chantesse à l'espace Bon Rencontre à Notre Dame de l'Osier organisée par Le Sou des écoles. Programme : 12h00 repas (réservation soudesecolescv@gmail.com) à partir de 14h00 jeux, stands, château gonflable

Vendredi 30 juin
au dimanche 2/07 Vogue à L'Albenc organisée par le comité des fêtes : manèges / repas ravioles (restaurant Philomène)

Samedi 8
Et dimanche 9 « LES MEDIEVALES DU CHATEAU DE MONTVINAY » spectacle des chevaliers à partir de 17h00- Tarif 8€ adulte / 5€enfant/ gratuit -moins de 3ans/ restauration, buvette

Mercredi 12 Atelier dessin enfants au Grand Séchoir à 15h00 à partir de 8 ans « Croque ton paysage à l'ombre des noyers » Durée 2 h /tarif 5€ Réservation indispensable

Vendredi 14 Festivité place de l'Hôtel de Ville à Vinay à partir de 18h00 commémoration, ravioles party et bal populaire

Samedi 15 Traditionnelle fête du village à N.D. de L'Osier à partir de 14h00 concours de pétanque primé / 17h00 animations pour les plus jeunes / 20h00 Repas et bal populaire Voir détails de l'affiche en 1^{ère} page

Dimanche 16 15^{ème} Foire aux plantes de guérison et aux métiers médiévaux à Beauvoir en Royans de 9h00 à 18h00 Marché aux plantes médicinales et animations médiévales avec la Cie "Chantelame", "Les chevaux de prestige" et "La cour des Dauphins". Organisé par les associations "Les Amis du Vieux Beauvoir" et "La cour des Dauphins" contact@couventdescarmes.com<http://www.couventdescarmes.com> Tél 0476380101

Mercredi 26 Au Grand séchoir visite guidée théâtralisée « L'Epopée du Casseur de noix » à 15h00. Une nouvelle façon de visiter le Grand Séchoir avec le comédien Pascal Servet. Tarifs 5.50€/4.50€ (10-18 ans) 1€ (moins de 10 ans)

Samedi 29 La Nuit des Etoiles au Grand Séchoir « Les pieds sur terre, la tête dans les étoiles » Une journée d'animations complète autour de l'astronomie avec randonnées et astronomie : Renseignements et réservations 04 76 36 36 10

Mercredi 2 août Atelier au Grand Séchoir avec Amandine Grimaud, chef pâtissière à la pâtisserie Champon« Mon paysage gourmand » à 15h00 Tarif 5 €. Durée 2h. Sur réservation

Samedi 5 Cinéma en plein air « La vallée des Loups » dans le parc du Grand Séchoir à Vinay à 21h30, un film de Jean-Michel Bertrand-Entrée gratuite-Transat et couverture conseillés, repli au stade de rugby en cas de pluie

Samedi 5 Comice agricole à Saint Romans à partir de 8h00 entrée libre toute la journée -Marché des fermiers-exposition animaux-démos des Roybon des bois -rando équestres-repas dansant sur réservation au 06 71 00 37 18 Voir détails sur « Office de Tourisme de Saint Marcellin-Vercors-Isère »

Mercredi 9 Atelier dessin enfants au Grand Séchoir à 15h00 à partir de 8 ans « Croque ton paysage à l'ombre des noyers » Durée 2 h /tarif 5€ Réservation indispensable

Dimanche 13
au mardi 15

Grand vide greniers à Têche. Le 15/08 : Concours de pétanque en doublettes à 13h30 concours de boules lyonnaise quadrettes, repas raviolés et animé dès 19h, brillant feu d'artifice à 22h30. Organisé par le Foyer Rural de Têche.

Mercredi 16

Au Grand séchoir visite guidée théâtralisée « L'Epopée du Casseur de noix » à 15h00. Une nouvelle façon de visiter le Grand Séchoir avec le comédien Pascal Servet. Tarifs 5.50€/4.50€ (10-18 ans) 1€ (moins de 10 ans)

Dimanche 20

Vogue à Vatilieu concours de pétanque / repas raviolés / feu d'artifice

Vendredi 25
au lundi 28

VINAY fête sa 124^{ème} ROSIERE
Musique, défilés de chars, concerts, fête foraine, feu d'artifice etc...

Tous les jours

Expositions et visite guidée au Grand Séchoir :
« Paysage de la vallée aux 600 000 noyers » à partir de 10h00 à 18h00
« La noix, un produit en or » à 15h30 les dimanches 9-16-23-30 juillet/ 13-20-27 août

Pour plus d'informations merci de contacter :
Office du Tourisme du Pays de Vinay 705 route de Grenoble 38470 Vinay
Tél : 04 76 36 36 12 www.paysdevinay.com

Le Grand Séchoir – Maison du Pays de la noix
705 route de Grenoble 38470 VINAY
Tél. : 04 76 36 36 10 – www.legrandsechoir.fr

vinay
Bal populaire du 14 juillet
Gratuit
sono GMS Project
Buvette des pompiers
Raviolés party
18h : commémoration
19h30 : Raviolés party temps Familial, jeux musicaux
22h : bal populaire
Place de l'Hôtel de Ville
vendredi 14 juillet 2017
organisation Ville de Vinay vinay.fr

LES MEDIEVALES
DU CHATEAU DE MONTVINAY
Plongez au cœur de l'ancienne cité médiévale vinoise et relivez la légende des valeureux chevaliers du Dauphiné
8 / 9 JUILLET 2017 - 17H
CHATEAU DE MONTVINAY. 38470 VINAY
SPECTACLE DES CHEVALIERS
PARKING CONSOLE - CHAMPS DE MARS / PISCINES A SECURITE REDISTE - Cimetière
COLLECTE DE LIVRES ET JOUETS POUR ENFANTS
vinay PAYRE
les Haras nationaux

ANIMATION GMS PROJECT | REPAS ST PHILOMENE
PLACE DU CHAMPS DE MARS
VOGUE L'ALBENC
30 juin, 1 et 2 juillet
VENDREDI 30 JUIN 14H CONCOURS DE LONGUES « Challenge Pichot »
18H GRAND Pique-nique DE LA VOGUE Aménaons notre blanc-blanc et participons le soir avec elles sur le Comité des 19h
20H BAL ANIMÉ 80 ans par GMS PROJECT
SAMEDI 1^{er} JUILLET 14H CONCOURS PÉTANQUE en triplette mixte
18H REPAS RAVIOLES préparé par ST PHILOMENE ADULTE 18 € ENFANT 8 € (inscription au 06.70.00.27.14)
20H BAL ANIMÉ par GMS PROJECT
22H FEU D'ARTIFICE 18€ par Pyro Event
DIMANCHE 2 JUILLET 14H CONCOURS PÉTANQUE en doublette
18H DÉFILE VELOS DÉGUISES BATIC' DU SOLEIL
TONBOLA 100% GAGNANTE
FÊTE FORAINE